



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

L'agriculture et son espace dans une société post-industrielle

Marie-Elisabeth Chassagne

Résumé

Si l'on admet que l'évolution de l'économie agricole depuis les années 50 a été commandée par les besoins d'une société en pleine expansion industrielle et urbaine, il faut admettre que les nouveaux besoins d'une société à croissance ralentie guident les évolutions futures. Appelant «société post-industrielle» la société où l'industrie n'est plus multiplicatrice d'emplois, où la croissance est faible et les coûts énergétiques en hausse, nous nous interrogerons sur les nouvelles demandes qu'une telle société adresse à l'agriculture. Nous développerons des hypothèses qui conduisent à prévoir, en matière agricole et rurale, une économie duale.

Abstract

Farm economy has evolved during the past 30 years under pressure from a fast-expanding industrial, urban society; if agriculture responds to leading demands from comprehensive economic and social systems, new needs in a slow-growth context will result in different farm evolution. Let us call «post-industrial society » an economical state where industry no longer generates employment growth, where income rates no longer rise, where energy costs increase. What will be the new pressure and new demands upon agriculture ? This paper develops the point of a dual farm economy.

Citer ce document / Cite this document :

Chassagne Marie-Elisabeth. L'agriculture et son espace dans une société post-industrielle. In: Économie rurale. N°140, 1980. pp. 10-15;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1980.2742>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1980_num_140_1_2742

Fichier pdf généré le 08/05/2018

L'AGRICULTURE ET SON ESPACE DANS UNE SOCIÉTÉ POST-INDUSTRIELLE

Marie-Elisabeth CHASSAGNE

Laboratoire d'Econométrie de l'Ecole Polytechnique

Si l'on admet que l'évolution de l'économie agricole depuis les années 50 a été commandée par les besoins d'une société en pleine expansion industrielle et urbaine, il faut admettre que les nouveaux besoins d'une société à croissance ralentie guident les évolutions futures. Appelant «société post-industrielle» la société où l'industrie n'est plus multiplicatrice d'emplois, où la croissance est faible et les coûts énergétiques en hausse, nous nous interrogerons sur les nouvelles demandes qu'une telle société adresse à l'agriculture. Nous développerons des hypothèses qui conduisent à prévoir, en matière agricole et rurale, une économie duale.

AGRICULTURE AND FARM LAND IN A POST-INDUSTRIAL SOCIETY

Farm economy has evolved during the past 30 years under pressure from a fast-expanding industrial, urban society; if agriculture responds to leading demands from comprehensive economic and social systems, new needs in a slow-growth context will result in different farm evolution. Let us call «post-industrial society» an economical state where industry no longer generates employment growth, where income rates no longer rise, where energy costs increase. What will be the new pressure and new demands upon agriculture? This paper develops the point of a dual farm economy.

Les diverses recherches documentaires autour du thème «société post-industrielle» (1) ont montré que les études qui s'en réclament ne parlent guère d'agriculture. On dirait que l'agriculture, base de l'économie pré-industrielle, en «déclin» dans la société industrielle, n'intéresse pas les scrutateurs de la S P I.

L'agriculture n'est vue par les économistes que comme un maillon de plus en plus modeste de l'immense chaîne agro-industrielle qui va de la fabrication des instruments de production agricole à l'assiette du consommateur. Pourtant elle reste l'origine, la base, le support de toutes les activités liées à l'alimentation.

A défaut de méthodes prospectives, des projections économétriques sont appliquées au secteur agricole (2). Outil d'aide à la décision, ces projections n'ont pas pour fonction de représenter un avenir plausible. Alors même que l'on prend conscience des profonds changements structurels en cours dans l'économie et la société des pays dits «dé-

loppés», il serait illusoire de prolonger les courbes tendancielles d'évolution des grandeurs caractéristiques de l'agriculture en supposant «toutes choses égales par ailleurs».

Pourquoi ne pas se demander quelles seront les commandes passées au secteur agricole par la société dans son ensemble, placée dans des conditions très différentes de celles des deux dernières décennies? Car si l'on admet que l'évolution de l'économie agricole depuis les années 50 a été «commandée» par les besoins d'une société en pleine expansion industrielle et urbaine, il faut admettre que les nouveaux besoins d'une société à croissance ralentie guideront les évolutions futures.

Pourquoi donc ne pas se demander quels effets peuvent avoir, sur l'agriculture d'un pays comme la France, les transformations prévues dans le domaine de l'emploi, de l'énergie, ou d'une façon plus générale les changements dont on sait, aujourd'hui, qu'ils structurent l'avenir?

I - POSER LE PROBLEME

1. Qu'est-ce que la SPI ?

Plusieurs études (3) ont rendu compte en France des travaux de Michael Marien sur la diversité des courants de pensée qui alimentent la réflexion sur la SPI. Nous n'y reviendrons pas. Il suffit toutefois de regarder le monde actuel pour comprendre que ce n'est pas la vision triomphaliste, «à l'américaine», qui se réalise (gestion de l'abondance, société de services...). La S P I naît sous nos yeux de

la crise des sociétés industrielles: croissance ralentie, pétrole cher, angoisse de l'avenir, etc.

S'il est un point sur lequel tous les auteurs sont d'accord, c'est que la SPI n'est pas une société sans industrie, mais une société où l'industrie ne multiplie plus l'emploi; ceci résulte de deux composantes: la nécessaire compétitivité en économie ouverte oblige à des gains de productivité d'où résultent des disparitions d'emplois: la croissance

* Cette communication est tirée d'un article paru dans le n° 1 (1980) de «Politique Aujourd'hui» sous le titre: Quelle agriculture dans une société post-industrielle?

ralentie ne permet pas de compenser ce flux par un flux plus fort de créations d'emplois nouveaux : le solde est négatif. Cette situation existe actuellement en France (3).

- La SPI est-elle une société tertiaire ?

Le secteur tertiaire crée des emplois, mais pas dans toutes ses branches (4). Par ailleurs, la généralisation des « micro-processeurs » va permettre des gains de productivité du travail tertiaire, donc des restrictions d'emploi.

En France, les experts de l'INSEE ont établi que l'on va vers une rareté croissante de l'emploi, en tout cas de l'emploi salarié sous ses formes classiques, à la fois du fait de changements structurels de l'économie et d'un effet démographique jouant sur la prochaine décennie : les classes nombreuses du baby-boom seront d'âge actif, d'où l'importance des demandes d'emploi, alors que les départs à la retraite s'effectueront dans des classes creuses. Ce phénomène de rareté de l'emploi va accentuer le caractère post-industriel de notre société.

Un autre point fort dans la définition de l'économie post-industrielle est le fait que l'énergie, puis les matières premières, ne seront plus ni abondantes ni bon marché. Or, c'est sur le postulat de leur abondance infinie et de leur coût décroissant qu'est bâtie la science économique des sociétés industrielles. La révision théorique qui s'impose n'est pas aisée. Comment, en particulier, passer de la notion d'exploitation de la matière à celle de sa gestion ? De ce point de vue, la mise en place d'une économie post-industrielle apparaît comme un cheminement discontinu, ponctué de crises, où la machine économique industrielle et son inertie font obstacle au développement d'une autre économie dont on ne sait si elle est déviance, béquille ou prémisse du futur.

2. Questions à l'économie agro-alimentaire.

L'économie agro-alimentaire dans les sociétés industrielles vient d'être magistralement décrite et théorisée par le Professeur Louis Malassis (5). L'auteur démontre la loi historique d'industrialisation et de capitalisation croissante de chacun des sous-secteurs productifs de l'ensemble agro-alimentaire. Cette évolution apparaît inéluctable, tant en économie capitaliste qu'en économie socialiste de type industriel. Toutefois, l'auteur constate qu'à l'échelle mondiale la généralisation du modèle de consommation et de production de type occidental industrialisé est impossible : trop coûteux, trop riche en calories d'origine animale, ce modèle est inapte à satisfaire les besoins alimentaires

globaux de l'humanité. Inéluctable et impossible : redoutable contradiction ! Mais dans ce premier volume d'une somme d'économie agro-alimentaire, l'auteur s'arrête à l'énoncé d'une limite externe probable à l'extension d'un système dont le dynamisme serait irrésistible.

En matière de consommation alimentaire, les lois tendanciennes sont fondées sur la progression continue des revenus et en particulier l'élévation constante des bas revenus, rendant possible la transformation de la structure des budgets et la diffusion massive des modèles alimentaires des couches sociales les plus favorisées. L'histoire a en effet, au cours des décennies passées vérifié cette évolution. Mais que se passerait-il si les revenus cessaient d'augmenter tendanciellement ? Si le pouvoir d'achat stagnait ou regressait à l'échelle de larges couches de consommateurs ? Les lois tendanciennes énumérées ci-dessus sont-elles réversibles ?

Si le modèle post-industriel n'est pas un modèle de société toujours plus riche, mais un modèle de société industrielle en crise, quels effets peut-on en attendre sur l'économie de la consommation alimentaire ? Si, en outre, cette société est porteuse, comme le Pr. Malassis l'indique fort justement, d'une contestation véhémement du modèle industrialisé de consommation et de production agro-alimentaire, si le champ symbolique de l'alimentation s'en trouve modifié, ne peut-il en résulter un infléchissement des évolutions historiques, manifestant une adaptation aux limites internes du système économique industriel ?

Un examen systématique des lois tendanciennes de l'économie agro-industrielle, au niveau de la consommation comme à celui de la production, montrerait qu'elles admettent toutes comme postulat l'augmentation continue des revenus et la croissance du P.I.B. « Plus la croissance économique est rapide et plus le revenu national par tête augmente, plus la part de l'agriculture dans l'économie diminue » (Jean Chombart de Lauwe, loi du déclin relatif de l'agriculture). Dans ce contexte, certaines grandeurs augmentent **nécessairement** : consommation d'engrais, mécanisation, endettement des agriculteurs... d'autres diminuent nécessairement : nombre d'actifs agricoles, auto-consommation, part du prix agricole dans le prix de l'aliment... pour que le revenu agricole par exploitant reste stable en francs constants. Courbes ascendantes et descendantes, vérifiées historiquement, sont prolongées indéfiniment. D'où la contradiction entre l'inéluctable et l'impossible à laquelle on se heurte.

II - HYPOTHESES

A ce point de la réflexion, nous avons déjà posé une hypothèse centrale :

- les événements ou évolutions économiques et sociales exogènes déterminent de façon significative l'évolution de l'agriculture ;

Il s'agit à présent d'affiner ou de démultiplier cette hypothèse en posant trois séries d'interrogations :

- Quels pourraient être les effets sur l'agriculture française de quelques facteurs exogènes, externes à la France, externes à l'agriculture ?
- Quelles pourraient être les nouvelles demandes de la société de la fin de ce siècle envers le produit agricole, l'espace agricole et rural, le travail et les techniques agricoles ?
- Quelles pourraient être les réponses du secteur productif agricole à la « nouvelle donne » au niveau macro-économique et micro-économique ?

EFFETS SUR L'AGRICULTURE FRANÇAISE DE QUELQUES FACTEURS EXOGENES

1. Facteurs externes à la France

- La situation alimentaire mondiale

Les projections 1985 de la FAO montrent que « l'autre moitié du monde » continue d'aller à la famine dans les hypothèses les plus plausibles. La correction de cette situation demanderait que soient pris en compte des taux de progression des productions vivrières (dans les pays les plus démunis) totalement invraisemblables (6). Dans ces conditions, la lutte contre la famine requiert des approvisionnements en provenance de l'agriculture des pays développés ; et aucune restriction à la production n'est moralement admissible ; ce facteur peut jouer un rôle stimulant pour la production agricole et notamment céréalière des pays développés.

- Augmentation de la demande solvable de certains pays en développement ?

Plus stimulant encore que le facteur «éthique», le fait que le redéploiement industriel en cours dans certains pays du Tiers-Monde est susceptible d'accroître leur capacité importatrice en aliments agit en faveur de l'accroissement des productions exportables : grains, sucre, volaille, produits laitiers. La diffusion dans les élites industrielles de ces pays du modèle occidental de consommation permettrait en outre de leur vendre des produits élaborés : aliments infantiles, aliments carnés, aliments hautement conditionnés (lyophilisés, réfrigérés, cuisinés, etc.).

- Stratégie agro-alimentaire des USA :

Leader mondial en ce domaine, les États-Unis sont décidés à conquérir les nouveaux marchés. Leur stratégie joue, à l'encontre des facteurs précédents, un rôle négatif pour la stimulation de l'agriculture française.

- Stratégie européenne de la Politique Agricole Commune (PAC) :

Soudés pour défendre le marché européen contre les visées conquérantes des autres grands pays agricoles, les partenaires européens tiennent tous à préserver les capacités productives de leur propre agriculture et à conserver une certaine capacité d'auto-alimentation. Ceci va à l'encontre des ambitions de l'agriculture française au sein de l'ensemble européen (problèmes agri-monnaies, montants compensatoires, etc.).

- Stratégie agro-alimentaire des pays en développement :

Fortement encouragés par la FAO, la Banque mondiale et les divers organismes d'aide, ces pays ont de plus en plus tendance à rechercher un auto-alimentation en aliments de base, pour éviter une totale dépendance de l'extérieur. Le développement des cultures vivrières au moyen de technologies appropriées ou adaptées est préconisé en opposition au développement «colonial» des cultures spéculatives d'exportation (caoutchouc, cacao, etc.) et du transfert technologique occidental.

Ce facteur, encore marginal dans les faits mais puissant dans le discours, tend à restreindre à long terme les exportations vivrières en provenance des pays riches.

Si les deux premiers facteurs nourrissent l'ambition française d'une agriculture exportatrice, conquérante sur les nouveaux marchés grâce à la bonne tenue de son agro-industrie, les trois autres tendent à démystifier quelque peu le thème de l'exportation.

2. Facteurs externes à l'agriculture.

- Problèmes de l'emploi et des revenus :

L'industrie ne faisant plus appel aux «réserves de main-d'œuvre» de l'emploi agricole excédentaire, les fils d'agriculteurs seront de plus en plus enclins à rester sur la terre, et de nombreux jeunes citadins chercheront à exercer une activité agricole. En outre, le raccourcissement du temps de travail au cours de la journée, de la semaine, de l'année, de la vie professionnelle, dégagera un temps libre que de nombreux travailleurs chercheront à employer à produire des aliments : **le temps des lopins est arrivé.**

Le raccourcissement du temps de travail s'accompagne d'une stagnation du pouvoir d'achat, qui pourra avoir pour effet de ralentir la diffusion des modèles alimentaires les plus industrialisés.

- Problème de l'énergie et du coût croissant des principaux facteurs de production :

S'imposant aux producteurs agricoles, ces nouvelles données pourront les inciter à modifier leurs systèmes et

techniques de production (7). En outre, la recherche de sources d'énergie renouvelable, notamment à partir de la biomasse, induit des modifications au secteur productif agricole.

A la suite des travaux d'une commission «Energie» constituée au sein du Ministère de l'Agriculture, la dernière conférence annuelle a décidé de publier un «plan vert pour l'énergie» : objectif, 15 millions de tonnes de pétrole vert par an. «Il apparaît dès maintenant que les ordres de grandeur des énergies qui peuvent être économisées ou mobilisées par l'agriculture sont de 6 millions de tonnes d'équivalent pétrole (MTEP) par an à terme de 5 ans, et de 15 MTEP par an à terme de 10 ans». (Cité par la revue Chambre d'Agriculture, novembre 1979).

- Stratégie éco-politique de la France :

La philosophie économique officielle est en train d'évoluer. D'un interventionnisme keynésien ou socialisant, on passe à un néo-libéralisme où l'Etat n'interviendrait que pour surveiller, arbitrer, moduler, et non plus pour investir ou agir directement dans l'économie. L'économie agricole est peut-être le secteur le plus dirigé de l'économie française. Mis en place dans les années 60, ce dirigisme s'est accentué au sein de la P.A.C. L'agriculture française fonctionne aujourd'hui comme une vaste entreprise nationale bureaucratique sous-traitant à des producteurs fortement encadrés, auxquels un minimum de revenu est plus ou moins garanti par l'Etat. Comment ce système sera-t-il affecté par les évolutions néo-libérales en cours ?

Le dirigisme agricole a eu principalement pour fonction d'accélérer l'intégration de l'agriculture artisanale à l'économie industrielle. On peut supposer qu'un moindre dirigisme aurait des effets libérateurs sur le «secteur bis» (déblocage de l'innovation périphérique, de l'auto-consommation, des mini-autarcies locales), les mécanismes du marché, non amplifiés par l'appareil d'Etat, n'ayant qu'un pouvoir intégrateur limité dans un contexte économique peu dynamique.

On peut donc se risquer à formuler l'hypothèse suivante : les principaux facteurs de changement internes à la France mais externes à l'agriculture entraîneront des transformations structurelles de l'agriculture, allant dans le sens d'un freinage de l'industrialisation «dans la masse» menée depuis 20 ans, avec poursuite et affinement de l'intégration avancée d'une agriculture de pointe fortement structurée sur des bases territoriales et humaines étroites.

NOUVELLES DEMANDES SOCIALES

- Envers le produit agricole : «l'aliment sain» est devenu l'objet d'un marché florissant. La peur du cancer et de l'infarctus se cristallise dans les comportements alimentaires. L'appareil industriel de production-distribution l'a bien compris et utilise largement le mythe du «naturel» comme argument de vente. Mais le consumérisme s'organise, procède à des mesures, à des contrôles. Le consommateur tend à se rapprocher du producteur pour limiter les «dénaturations» intermédiaires et contrôler la production. L'aliment sain, mythique ou pas, tend à organiser un «secteur bis» de production associé à des circuits courts de commercialisation. C'est manifestement une contre-tendance qui se porte bien (8).

Par ailleurs, la nouvelle économie demande des matériaux et des énergies tirés des produits agricoles ; enfin le souci de réduire le déficit commercial sur certains produits, qui peuvent constituer des revenus d'appoint notamment dans les régions les moins favorisées, conduit à une nouvelle diversification des cultures (9).

- Envers l'espace agricole et rural : nous avons déjà évoqué le «temps des lopins». La ruée des citadins vers l'espace rural, constatée depuis 10 ans, n'est pas achevée. La ville dense et concentrée est de plus en plus refusée comme milieu de vie et de loisirs. Tout indique que l'économie du loisir résiste aux coups de boutoir de «la crise»; le renchérissement des carburants ne semble pas réduire la mobilité des familles. Par contre, les technologies nouvelles de l'habitat et des énergies renouvelables facilitent l'essaimage en espace rural. La demande de terres agricoles pour construire est relayée par une nouvelle demande de jardins à cultiver. Les barrières réglementaires destinées à «protéger» les terres agricoles sont un fragile rempart, dont l'efficacité est meilleure dans les zones riches et en fermage (plaines, Bassin Parisien) que dans les zones d'agriculture défavorisée en faire-valoir direct (montagnes, littoral, midi...). Cette appropriation croissante de l'espace rural et agricole par la société urbaine est une tendance lourde de l'avenir. L'expérience montre qu'elle favorise la diffusion des modèles culturels urbains appliqués au produit et à l'espace agricole : angoisse de la ville et de la pollution, désir d'un produit sain, etc. et que de fait, dans les zones agricoles les moins riches, elle modifie l'économie des exploitations (tourisme à la ferme, vente directe...) (10).
- Envers le travail et les techniques agricoles : la critique écologique du remembrement massacreur de haies, du labour profond, du drainage des zones humides, de l'emploi massif d'engrais chimiques et de pesticides dangereux, a porté ses fruits. D'abord en position de défense, les milieux de l'agronomie et les agriculteurs eux-mêmes ont largement intégré cette critique. On observe un infléchissement de la recherche agronomique en matière de préservation des équilibres des milieux, de recyclage des déchets, etc., d'où sont attendus des avantages économiques à long terme.

Par ailleurs, l'économie industrielle n'a plus besoin d'attirer la main-d'œuvre rurale. On demande au contraire au travail agricole de constituer un volant d'élasticité et de sécurité en matière d'emploi. D'où l'intérêt nouveau porté par les pouvoirs publics à la pluri-activité, ou agriculture à temps partiel, dont les avantages sociaux compensent les apparents inconvénients économiques.

«NOUVELLE DONNE» ET LIMITES INTERNES DE L'ECONOMIE AGRO-ALIMENTAIRE

- **Au niveau macro-économique** : la société n'acceptera plus de compenser, par des transferts sociaux en faveur des agriculteurs, le décalage croissant entre des coûts de production en hausse et une valeur globalement stable des productions. Le secteur productif agricole sera donc conduit soit à diminuer ses coûts de productions, ce qui dans la conjoncture actuelle constitue un frein à la progression du modèle industrialisé, soit à maximiser la valeur de la production ; ce deuxième aspect peut impliquer :
 - la hausse relative des prix payés aux producteurs, qui va à l'encontre des «lois tendanciennes» de l'économie agro-industrielle en matière de consommation,
 - l'augmentation des quantités produites qui suppose un essor des exportations par ailleurs aléatoire,
 - l'exploitation des rentes différentielles de qualité, qui joue en faveur du «produit sain».

Notons que «l'exportation de la qualité», c'est-à-dire de produits élaborés par les industries alimentaires, ne favorise pas la hausse en valeur du produit agricole. La valeur ajoutée se situe au cours de la transformation (11).

- Au niveau micro-économique :

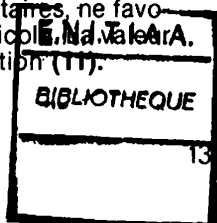
- Dans la nouvelle conjoncture économique et sociale, l'exploitant agricole est de moins en moins enclin à s'engager, à s'engager dans des rapports d'intégration industrielle qui lui sont défavorables, à accroître ses coûts de production par l'adoption de techniques sophistiquées, alors qu'il n'est pas certain d'en tirer un profit. Un mouvement de contestation du «modernisme obligatoire» se fait jour dans les jeunes générations. A l'idéal d'identification aux normes citadines et industrielles, moteur des transformations rurales des vingt dernières années, se substitue un idéal de valorisation personnelle par le savoir-faire, de maîtrise de l'outil, de qualité de vie ; à la notion de revenu calculé en termes monétaires s'ajoute la prise en compte des satisfactions non marchandes attachées au travail agricole.

A ces tendances s'ajoutent des limites à la substitution capital-travail : limites financières (coût de l'argent, restrictions budgétaires aux bonifications d'intérêt), limites sociales (rareté de l'emploi hors de l'agriculture, limites socio-culturelles à l'exode), etc.

Certains auteurs constatent que dans l'agriculture de pointe on atteint parfois le seuil des rendements décroissants dans l'emploi des engrais et pesticides (12).

Des agriculteurs éclairés s'orientent vers la rationalisation des techniques de fumure (diversification des engrais et fumure, analyse des sols) ; en outre, l'emploi en commun du matériel mécanique rend moins incitatif l'agrandissement des surfaces, puisque l'économie d'échelle ne joue, en cette matière, que jusqu'au seuil de rentabilité optimale du matériel acquis.

- Il convient d'aborder ici la question angoissante du revenu agricole. Des économistes de renom annoncent qu'il va baisser, faute de départs suffisants d'agriculteurs peu rentables. Mais les agriculteurs ont acquis une conscience politique et une combativité qui excluent l'acceptation docile d'une détérioration de la «parité». Si la question du revenu agricole est insoluble au niveau macro-économique, qu'en est-il au niveau de chaque exploitation ? On peut penser que, simultanément :
 - les exploitants intégrés à faible revenu se battront pour des aides de l'Etat et de meilleurs prix communautaires ;
 - les exploitants peu intégrés développeront leurs activités extra-agricoles ou diversifieront leurs productions ;
 - une élite d'exploitants bien formés et informés mettra au point des systèmes technico-économiques très novateurs visant à la maîtrise des moyens de production et à la valorisation à la ferme des productions. (Nouvelle économie fermière, à la pointe de l'innovation aux USA).
- Le facteur terre : la tendance duodécennale a été l'agrandissement des surfaces moyennes avec disparition d'un grand nombre de petites exploitations. Cette concentration a été facilitée par la modicité des prix fonciers en début de période, puis par l'importance des prêts bonifiés accordés pour l'accès au foncier. Aujourd'hui les prix fonciers ont tendance à augmenter en francs constants, plus que la valeur des productions, ce qui exprime une hausse relative du facteur terre. En outre, il est plus coûteux d'acquérir ou de reprendre une grande exploitation qu'une petite, d'où le poids excessif du foncier dans l'installation des jeunes agriculteurs. Deux remèdes, d'emploi simultanés, sont préconisés : le développement du fermage avec constitution de sociétés de propriété pouvant faire appel à l'épargne, et l'administration des prix du sol pour juguler la hausse. Mais ces deux remèdes sont contradictoires car pour attirer l'épargne il



faut que les prix fonciers augmentent (valorisation du capital) ainsi que les montants des fermages (rémunération du capital). L'administration ne peut donc pas à la fois encourager l'investissement foncier des non-agriculteurs (nouvelle forme de transfert de charge) et peser sur les prix. Or le fermage ne concerne que la moitié des terres cultivées, et cette proportion n'augmente que très lentement. Dans l'ambiance néo-libérale dominante, il est probable que les diverses tentatives de contrôle des prix et du marché vont s'effacer au profit d'un encouragement à l'épargne sociétale, d'où résultera la poursuite de la hausse des prix fonciers et des fermages; favorable aux régions déjà riches où le fermage est historiquement développé, cette tendance accroîtra le coût du facteur terre dans les régions de petite agriculture et y freinera l'agrandissement des exploitations.

Ainsi :

- dans les régions riches (Nord, Bassin Parisien, Haute Normandie...), la concentration des exploitations et la croissance de l'investissement technique pourraient se poursuivre grâce à la consolidation du fermage et à l'épargne foncière sociétale. Ces régions pourront continuer leur intégration industrielle et capitaliste, l'industrie pourra continuer à transformer leurs produits en vue d'un modèle de consommation «sophistiquée» ou de l'exportation. Mais ces régions ont déjà atteint un niveau avancé d'évolution dans ce sens et pourraient tendre

vers l'équilibre, en raison du rendement décroissant des facteurs de production (capital, engrais et autres inputs).

- dans les régions moins riches (montagnes, Ouest, Sud-Ouest, Alsace...), l'effet conjugué des hausses foncières et des restrictions de crédit devrait freiner la concentration foncière, l'investissement technique et l'intégration industrielle des exploitations; en réaction on pourrait voir se développer les formules d'utilisation en commun du matériel, la diversification des cultures, la recherche des marchés «parallèles» valorisant les produits locaux, la pluri-activité, bref une économie semi-autarcique peu intégrée au système dominant.

Loin de constituer un champ potentiel de développement du modèle dominant, une capacité de croissance pour l'endettement, la mécanisation ou la consommation d'engrais, ce secteur se stabiliserait dans des pratiques artisanales diversifiées, offrant la meilleure souplesse possible pour une adaptation continue aux nouvelles structures de l'économie.

Si les lois tendancielles de l'industrialisation agro-alimentaire ont pu se vérifier, c'est en partie parce que, au fur et à mesure qu'une fraction d'exploitations «de pointe» atteignait un point d'équilibre dans son évolution, une autre fraction entamait un processus de transformation, et ainsi de suite. Peut-être cette dynamique est-elle aujourd'hui rompue.

CONCLUSION :

Au terme de cette réflexion exploratoire, il est possible de reformuler les hypothèses de départ.

- Proposition centrale : la plupart des facteurs externes et les limites internes qui pèsent sur l'évolution agricole vont dans le sens du développement d'une économie «duale», le secteur périphérique prenant une importance géographique, économique et sociale croissante, en s'intégrant à la société post-industrielle (13).

Le dualisme en économie agricole n'est pas nouveau. A l'époque du rapport Vedel-Mansholt (1969) il était formulé comme la survivance anachronique d'un secteur pauvre, boulet tiré par le secteur dynamique. Il y avait l'agriculture moderne, économiquement rentable, et l'agriculture d'hier, appelant des mesures sociales destinées à adoucir son agonie. Les «marginiaux» devaient disparaître peu à peu, comme les anciens combattants. Quelques années plus tard on constatait que la «marge», loin de disparaître, se reproduisait, du fait du caractère glissant des seuils de rentabilité économique. Son existence était reconnue, et elle devait faire l'objet de politiques spécifiques destinées à compenser son handicap (politique de la montagne) tout en préservant sa place dans la sphère économique de la «société tertiaire». Le deuxième secteur n'était plus un assisté social, mais un prestataire de services d'intérêt public, notamment dans l'entretien du territoire et le gardiennage de la nature. D'où la justification sociale des mesures en sa faveur, véritable rémunération pour service rendu.

Aujourd'hui une autre notion se fait jour. La société n'est plus assez riche pour payer des centaines de milliers d'agriculteurs à produire un paysage que consomment les classes favorisées. Ce deuxième secteur ne serait-il pas porteur d'une spécificité économique et sociale qui le rendrait capable de vivre en comptant sur ses propres forces ? Double activité, technologies appropriées, valorisation des

différences, commercialisation semi-directe, nouvelles autarcies locales, essor culturel des «pays», ne pourraient-ils conduire à une rationalité profondément novatrice du secteur bis ? L'agriculture autonome et économe préconisée dans un rapport du Directeur de l'INRA, ne serait-ce pas celle-là ?

Un champ d'étude est désormais ouvert : celui de la petite agriculture et de sa signification dans la société post-industrielle. Survivance pour les uns, béquille du capitalisme pour les autres, elle constitue peut-être un formidable laboratoire d'innovations économiques et sociales, où l'agriculture d'après-demain serait en gestation.

- Proposition complémentaire : les lois tendancielles de l'économie agricole, vérifiées en économie de croissance industrielle, comportent des corollaires en économie post-industrielle, les courbes ascendantes et descendantes caractéristiques des grandeurs agricoles s'infléchissent. Il en résulte un ralentissement du processus d'industrialisation-capitalisation, qui n'atteint plus qu'une fraction étroite de l'agriculture.

L'histoire ne revient jamais en arrière. Nous n'assistons pas au retour de l'agriculture d'antan, mais à l'adaptation de l'agriculture actuelle et des agriculteurs aux nouvelles conditions économiques et sociales. Cette adaptation pourra prendre des formes très diverses et très novatrices, dont certaines sont prévisibles (14).

A partir des hypothèses proposées, il s'agit maintenant de savoir si, et à quelles conditions, le revenu agricole par exploitant peut être maintenu, quand les courbes ascendantes et descendantes qui caractérisent l'économie agricole des 20 dernières années s'infléchissent. L'objectif d'une politique agricole post-industrielle serait alors de poursuivre ce résultat.

NOTES

1. Futuribles, n° 2, automne 1977 : articles de Michael MARIEN et d'Orio GIARINI.
 - où va la société post-industrielle ? Politique aujourd'hui, n° 12, 1979, travail collectif.
 - Laboratoire d'Econométrie de l'Ecole Polytechnique : la société post-industrielle, exploration documentaire, mars 1978.
2. Ces projections concernent la démographie agricole, le volume des principales productions, la structure du capital de production. Un modèle de simulation à long terme de l'agriculture française, SIMAGRI, existe à la Direction de la Prévision. Voir notamment :
 - Ministère de l'Agriculture, Vingt ans d'agriculture française, tome II : perspectives 1985, septembre 1979 (projections par produits).
 - C. FRANCCART et J.P. PUIG (INSEE) : Quel avenir pour la démographie du monde rural ? Economie et Statistique, dossier Horizon 1985, n° 115, octobre 1979.
 - Ministère de l'Economie, Direction de la Prévision. Statistiques et Etudes Financières, catalogue des modèles, 1978. Et : n° 34, 1978; L'utilisation des modèles pour la politique agricole.
3. Economie et Statistique, dossier 1985. F. EYMARD-DUVERNAY (INSEE). Combien d'actifs d'ici l'an 2000 ?
4. Economie et Statistique, Dossier Emploi, juin 1979. J.P. PREVOIL : La croissance lente marque l'emploi.
5. L. MALASSIS. Economie agro-alimentaire. Tome I : Economie de la consommation et de la production agro-alimentaire. Cujas, 1979, 437 p.
J. CHOMBART DE LAUWE : L'aventure agricole de la France de 1945 à nos jours, PUF, 370 p.
6. F.A.O. :
 - Projections relatives aux produits agricoles, 1975-85, Rome, 1979.
 - Agriculture : Horizon 2000, version préliminaire présentée à la 20^e Conférence de la F.A.O. en août 1979.390 millions de personnes (projections de base) souffriront de la faim en 2000. Ces projections sont optimistes : elles supposent une refonte des structures du commerce international, une augmentation de 28 % des terres cultivées et un accroissement de 72 % des rendements dans les pays en développement.
7. J. POLY. — Nouvelles orientations et perspectives. INRA, 1979.
J. POLY. — Pour une agriculture économe et autonome. INRA, 1978.
Le Directeur de l'INRA préconise une réorientation de la recherche agronomique visant à la fois à réduire les importations (bois, protéagineux, etc.) et à accroître la capacité exportatrice. Des progrès très importants sont attendus de la génétique et des sciences biologiques. Ces propositions visent à la fois à développer les technologies les plus avancées au sein du secteur industriel de l'agro-alimentaire (et à les exporter) et à tirer un parti maximal de ressources du territoire en revalorisant des pratiques locales traditionnelles (dynamique de l'agriculture familiale). Ces deux orientations ne sont pas contradictoires mais complémentaires.
8. Le thème de l'aliment sain est au centre des débats sur l'agriculture biologique. Claude AUBERT. — Une autre assiette. Paris, Debard, 1979. Voir aussi la revue Nature et Progrès, Le Monde, samedi 27 octobre 1979 : l'agro-bio de l'ombre, article de J. GRALL.
9. La France agricole, n° 1756, 23 février 1979, et n° 1757, 2 mars 1979 : Productions d'appoint, productions spéciales (dossier).
10. Voir notamment : la revue Combat-Nature ; l'expérience des Parcs Naturels Régionaux.
 - Inventaire de l'hébergement et de l'accueil en milieu rural, Ministère de l'Agriculture, Agriculture et Tourisme, janvier 1979.
11. Globalement les prix payés aux producteurs sont stables en francs constants, et constituent une part décroissante du coût de l'aliment «dans l'assiette du consommateur». Le prix relatif du produit agricole est donc en baisse.
12. Jean-Roger MERCIER. — Agriculture et énergie, le choix écologique. Paris, Debard, 1978. Voir aussi le n° de février de la revue Futuribles, consacré au thème Agriculture et énergie.
13. N'entre pas dans cette notion de «secteur bis» le secteur artisanal agricole quasi-intégré qui fonctionne comme un salariat déguisé et dont l'exploitation est dénoncée par le mouvement «Paysans - Travailleurs». Sur l'économie duale, voir Futuribles, 24, juin 1977, Jay GERSHUNY : L'économie informelle ; Joseph HUBER : Autogestion et économie duale ; le «petit» secteur n'est plus analysé comme une survivance condamnée mais selon les auteurs, comme un potentiel spontané d'adaptation aux crises de l'appareil productif, ou comme une «colonie» du capitalisme qui y puise sa capacité de survie.
14. Laboratoire d'Econométrie de l'Ecole Polytechnique. L'innovation périphérique. Exploration documentaire, juin 1979.